

396 (714) (05) Bul-Pet



FFQ

Vol. 1 No 2
Mai, 1981

Petite Presse

LA FFQ
A DEJA
15 ANS

JE SAIS PAS,
MOI J'AI JUSTE
DEUX MOIS



- Le rôle de la femme, 15 ans après
- Accoucher ou se faire accoucher: le droit de choisir
- Les certitudes du pouvoir
- Témoignage: Simone Chartrand
- Concours Kangourou: Quels noms leur donner?

FFQ Petite Presse paraît cinq fois l'an entre septembre et juin. Elle est publiée grâce à une subvention du fonds spécial du ministre chargé de la situation de la femme du gouvernement fédéral.

Présidente de la FFQ

Gabrielle Hotte

Rédactrice en chef

Aline Charest

Comité de rédaction

Monique Jérôme Forget,

Francine Montpetit,

Nicole Boily.

Caricatures, illustrations et graphisme

Ghalt

Impression et distribution

Imprimerie St-Jérôme

Secrétariat et abonnement

Raymonde Beauchamp et

Lise Quevillon

La reproduction des textes publiés dans **FFQ Petite Presse** est autorisée avec l'identification de la source.

Les membres en règle de la FFQ reçoivent les numéros gratuitement. Les personnes résidant à l'extérieur du Québec peuvent s'abonner si elles le désirent.

Abonnement pour un an (cinq numéros): 5.00\$

Abonnement de soutien: versements par chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

FFQ Petite Presse

1600 rue Berri, suite 3115

Montréal H2L 2E4

tél.: (514) 844-7949 ou

(514) 844-6898

SOMMAIRE

| | |
|------------------------------|---|
| Éditorial | 2 |
| Les Grandes Nouveautés | 3 |
| Nouvelles | 4 |

DOSSIERS

| | |
|--|----|
| Working paper on Women and Education | 6 |
| Les femmes sur le marché du travail | 8 |
| Le droit au pouvoir politique | 9 |
| Le lobbying | 10 |
| Les droits économiques des femmes | 11 |
| Le droit des femmes aux loisirs | 12 |

CHRONIQUES

| | |
|---|----|
| Psychologie, par Monique Jérôme-Forget | 16 |
| Éducation, par Denise Rochon et Nicole Boily | 17 |
| Santé, par Monique de Gramont | 18 |
| Loi et Société par Christiane Noisieux Bacave | 19 |
| Publicité par Catherine Lord | 20 |

TÉMOIGNAGE

| | |
|-------------------------------|----|
| Simone Monet-Chartrand | 14 |
| La Culture au Féminin | 22 |
| Entre-Nous | 23 |
| Petite Presse régionale | 24 |

FFQ Petite Presse, Mai 1981. ISSN: 0228-8478. Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec.



COUPON DE PARTICIPATION

Nom:

Adresse:

..... *Kangourou (mère)

Tél.:

* Un jury dévoilera en public le nom choisi pour nos kangourous, ainsi que celui de sa créatrice, lors du prochain Congrès, le 1er mai 1981. A cette occasion, un dessin original de l'artiste sera remis à l'heureuse gagnante. Renvoyer à **FFQ Petite Presse** à l'adresse ci-haut mentionnée.

BONNE CHANCE À TOUTES!

Préciser nos références pour mieux agir...



La période printanière représente pour la F.F.Q. une série d'activités fort importantes, entre autres la session du leadership, phase 1 pour la région de Montréal, le dossier politique (préparé depuis l'automne dernier par deux étudiantes) et le congrès annuel. Cette année, notre congrès aura lieu à Montréal et les études porteront sur le contenu d'une déclaration de principes. Vous avez déjà reçu un document de travail à cette fin. L'équipe responsable du congrès rédigera, dans un deuxième document, une synthèse des commentaires reçus de votre part.

Après plus de 15 ans, il est normal pour nous toutes de réfléchir et de préciser nos références pour mieux agir. Je m'attends donc à une participation intense de chaque congressiste. Les débats ne seront pas faciles puisque nous discuterons des droits fondamentaux des femmes, des différents rapports des membres du Conseil d'admini-

nistration et des propositions de résolutions pour l'avenir. J'invite toutes les congressistes à participer franchement aux études avec un esprit ouvert, une volonté d'améliorer la condition féminine plutôt qu'un désir d'imposer ses vues selon son idéologie personnelle ou celle d'un parti, un respect du processus démocratique, et une discipline rigoureuse pour analyser globalement les problèmes afin d'identifier les meilleures orientations relatives à nos actions collectives.

Pour tenter de faciliter les discussions lors de notre prochain congrès, j'ai rédigé mon rapport en tenant compte des problèmes rencontrés dans l'exercice de mes fonctions et des réalités socio-économiques de notre société. A mon avis, il est essentiel de comprendre les situations que nous vivons présentement à la Fédération, de même que leurs implications pour chacune d'entre nous.

Ainsi, vous aurez l'occasion de prendre connaissance des principaux éléments de réflexion inscrits dans mon rapport. Ces pistes suggérées pour études se résument de la façon suivante:

- a) la F.F.Q. et son historique
- b) la situation de la femme
- c) les défis de la F.F.Q.
- d) comment pouvons-nous relever les défis?
- e) la collaboration indispensable des deux gouvernements
- f) la qualité de vie des femmes au milieu de leur environnement.

Cet exercice exigera de notre part une analyse sérieuse basée sur les faits, afin d'établir un diagnostic précis de notre organisme.

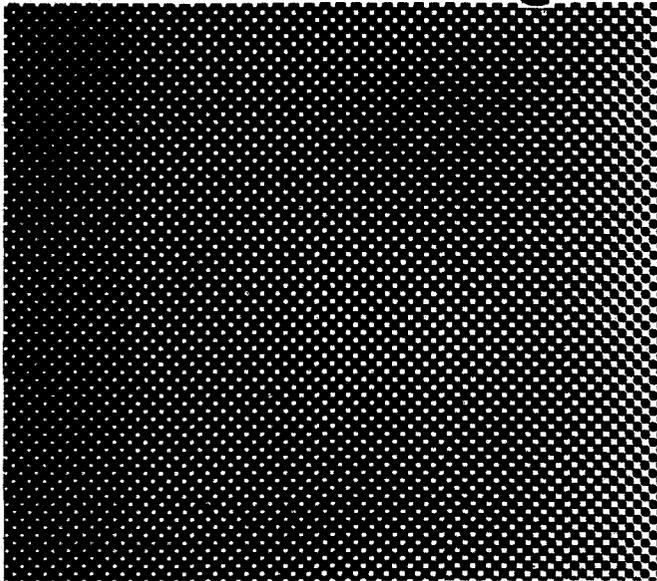
Comme toujours le congrès sera une réussite puisque chaque participante apportera le meilleur d'elle-même, et c'est avec enthousiasme que je vois le déroulement des études de nos prochaines assises. Toutefois, une ombre vient assombrir mon élan au travail, car je me rends compte aujourd'hui que c'est le dernier article que je rédige pour la Petite Presse, puisque je cède le poste de présidente à une autre militante. C'est avec regret que je quitte le Conseil d'administration mais je reste fidèle à la fédération. Je voudrais remercier sincèrement tous les membres du présent Conseil d'administration et leur dire mon appréciation pour leur collaboration et leur amitié. Je remercie également les Conseils régionaux et les associations membres qui ont participé aux différents travaux réalisés par la Fédération. Je souhaite un vif succès à celles qui dirigeront notre mouvement durant la prochaine année.

Gabrielle Hotte
Présidente

Les grandes nouveautés

La CNT
à votre service

Les
grandes
nouveautés



Gouvernement du Québec
Commission des normes du travail



La Commission des normes du travail du Gouvernement du Québec vient de publier un dépliant intitulé: **Les grandes nouveautés**, visant à protéger davantage tous les travailleurs du Québec, qu'ils soient syndiqués ou non. En voici quelques points: la définition de "conjoint" s'applique à l'homme et à la femme qui sont mariés et cohabitent; ou qui vivent ensemble maritalement et qui résident ensemble depuis trois ans, ou depuis un an si un enfant est issu de leur union, et sont publiquement représentés comme conjoints. La semaine de travail est maintenant fixée à 44 heures. Au-delà de ce nombre d'heures, vous devez être payé à temps et demi de votre taux horaire habituel, i.e. votre taux régulier plus cinquante pour cent. L'article 122 de la loi vous protège si votre employeur vous congédie, vous déplace ou vous suspend... parce que vous êtes enceinte, à condition de porter plainte dans les trente jours à la Commission des normes du travail ou au Commissaire général du Travail. Si le jugement est favorable, vous êtes réinstallé avec obligation pour l'employeur de rembourser votre perte. L'article 124 de la Loi vous protège également si vous travaillez depuis 5 années continues chez le même employeur et que vous êtes congédié sans cause juste et suffisante: c'est illégal.

Dans le dépliant vous trouverez d'autres renseignements semblables concernant le salaire, les repos, congés et vacances auxquels vous avez légalement droit, les préavis de licenciement et les procédures à suivre en cas recours devant la Loi. Pour tout renseignement supplémentaire ou pour vous procurer le dépliant, adressez-vous au bureau des normes du travail le plus près de chez vous. À Montréal vous pouvez appeler à 873-7061; à Québec: 643-4940, au Saguenay: 547-6689, dans la région de l'Outaouais: 771-6259, en Mauricie: 374-4661, dans la région du Nord-ouest: 762-0867, au Lac St-Jean: 662-3975; sur la Côte-Nord: 589-9931; La Chaudière - Rivière-du-Loup: 833-6194; dans les Cantons de l'Est: 565-8441; dans le Bas St-Laurent-Gaspésie: 562-2010.

Marguerite Belley, fondatrice de Jonquière

C'est le 8 mars dernier, en l'honneur de la journée internationale de la femme, que la ville de Jonquière a baptisé son édifice administratif du nom de la fondatrice du lieu, Marguerite Belley.

Qui était cette femme? Une mère de 12 enfants qui n'avait certes pas froid aux yeux pour venir, en 1847, établir elle-même deux de ses fils sur les bords de la Rivière aux Sables, plutôt que de les voir immigrer aux États-Unis. La maladie de son mari, l'éloignement du lieu de toute civilisation, la rude

saison d'hiver et le manque de chemin praticable ne rebutèrent pas cette femme de 54 ans au tempérament de pionnière: elle dut vivre plusieurs étés dans une cabane en écorce à abattre les arbres des lots qu'elle avait elle-même choisis, passant l'hiver à la Malbaie les premières années, pour revenir et s'atteler à la tâche de défricheuse dès que le printemps survenait. D'autres familles suivirent son exemple de courage et vinrent s'établir peu à peu dans cette région du Saguenay qui allait devenir Jonquière. Elle mourut en 1877, à l'âge de 84 ans!

La clinique des femmes

La clinique des femmes ouvre ses portes au 3465 rue Peel à Montréal, pour répondre aux besoins des femmes. Une approche globale de la santé vous est offerte. Son

personnel vous enseignera les moyens à utiliser pour vous garder en santé. Vous aurez réponse à vos questions.

Procurez-vous le dépliant des services et heures d'ouverture au C.L.S.C. Métro-Guy, ou en téléphonant à 934-0354 ou à 842-8576.

Le "Y" des femmes

Le YMCA de Montréal annonce son nouveau Centre de musculation pour femmes. Les premiers ateliers seront offerts gratuitement. Spécialement conçu pour la musculation, ce cours donnera accès, sous surveillance, à la salle de musculation. Les participantes aux séances de conditionnement physique bénéficieront d'une réduction des frais de cours. Renseignez-vous auprès du vestiaire pour les dates d'ouverture.

Egalement, dans les cours offerts par le **Centre de gestion pour femmes** cet été, mentionnons celui sur "la femme et le monde financier" qui durera 8 semaines du 22 avril au 10 juin. Le prix est de 65.00\$. Vous pouvez appeler à: 866-9941.

Heures d'ouverture

Services

la clinique des femmes

3465, rue Peel, Montréal, Qué., H3A 1W7
Tél.: 842-8576



C.L.S.C. MÉTRO



**Le 3 juin:
Recensement
Soyez du nombre**

RECENSEMENT de 1981:

Les révélations que l'on attend

Le douzième recensement décennal du Canada se déroulera le 3 juin prochain, et reflétera d'importants changements dans les chiffres touchant la population, le logement et le revenu. Ainsi, d'après les données de 1976, on peut prévoir que:

- La population devrait avoir augmenté de 5,9% au cours des cinq dernières années pour atteindre 24 338 000 habitants;
- Il y aura une baisse de 11,2% du groupe d'âge scolaire entre 5 et 14 ans, ce qui correspond à la baisse du taux de natalité vers la fin des années 60;
- Toutes les provinces devraient connaître une hausse démographique avec en tête l'Alberta (14,9% de taux de croissance) et en dernier le Québec (2,7%);
- Il y aura un accroissement de 9,3% de nombre de ménages à deux parents, alors que le nombre de familles monoparentales devrait avoir augmenté de 20,2% lorsque le chef de famille est un homme et de 23% dans le cas d'une femme.
- Le nombre de femmes dans la population active qui se chiffrait à environ 4 621 000; comprenant plus de la moitié de toutes les Canadiennes adultes, devrait augmenter encore.

Pour vérifier ces données et bien d'autres, il faut participer au Recensement en remplissant le questionnaire que chacun et chacune recevra à la fin de mai. SOYONS DU NOMBRE!

En voiture!

Parmi les voyages offerts cet été par l'Association des Veuves de Montréal, mentionnons, le 7 juin, une visite de Mirabel, les 23-24-25 juin au Lac Beauport, le 8 juillet, les Iles de Sorel, retour par la Vallée du Richelieu et une soirée au théâtre Marieville, le 29 août, départ pour la Manic en voyage de six jours, et autres. Pour les intéressées, appeler Yvonne Dubois au 255-8153, ou Jeannette Coupal au 845-0047. Et bon voyage!

Avez-vous une héroïne?

Une série de conférences et de rencontres, sous le thème **Mon Héroïne** et dans le but de sortir l'histoire des femmes de l'oubli, sont organisées par le Théâtre expérimental des Femmes, situé au 320 est rue Notre-Dame, Montréal, à 20 heures, certains lundis de chaque mois. Ainsi, le 11 mai, Jovette Marchessault, écrivain, peintre, et sculpteur présentera **Alice Guy**, la première femme cinéaste du monde; le 8 juin, Nicole Brossard, écrivain, parlera de **Djuna Barnes**, journaliste, poète, écrivain et auteur de théâtre, qui a publié, entre-autres, **Nightwood**. Il n'y a pas de réservation et le prix d'entrée est de 3.00\$.

Pour obtenir plus de renseignements sur MATCH il s'agit de communiquer avec Murielle Vachon au Centre international MATCH, 401-171 Nepean, Ottawa, au téléphone 613-238-1312, ou de surveiller dans les médias régionaux le nom d'une personne-contact ainsi que la liste des activités.

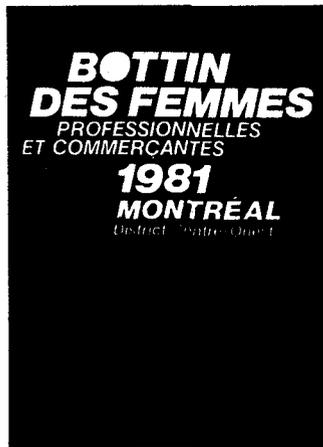
NOUVELLES NOUVELLES NOUVELLES NOUVELLES NOUVELLES NOUVELLES NOUVEL

Pour les femmes autonomes

Deux soeurs, originaires de Beloeil, Guylaine Lanctôt, médecin spécialisé en phlébologie, et Henriette Deydier, professeur d'Éducation physique, ont mis sur pied le **Bottin des femmes professionnelles et commerçantes** du Québec.

Le premier Bottin, format de poche, contient 84 pages et couvre le district Centre-Ouest de Montréal. C'est un ouvrage de référence pour le consommateur à qui il fournit les noms, adresses et numéros de téléphone des femmes-cadre, professionnelles et commerçantes de sa région. A vocation régionale, on comptera un bottin semblable par 200,000 foyers dans Montréal-Métropolitain, qui sera renouvelé annuellement.

Le **Bottin des femmes** est né du désir marqué chez certaines femmes de pouvoir s'adresser à d'autres femmes pour résoudre des problèmes d'ordre financier, médical, légal, etc.; également de faire connaître celles qui ont réussi à franchir l'échelon de la réalisation sociale, et d'encourager celles qui sont déjà "en



affaires"; En fait, depuis quelques années, il semble s'établir une sorte de solidarité au sein de la gente féminine, solidarité qui se place au-dessus des divergences d'ordre politique, religieux, racial et linguistique: le **Bottin des femmes** est un moyen de répondre à ce besoin, et un agent de liaison entre elles.

Celles qui veulent se le procurer au plus tôt ou **s'y inscrire** en tant que professionnelle ou commerçante, peuvent écrire à: Le Bottin des Femmes (1980) Inc., 38, chemin des vingt, Saint-Basile-le-Grand, J0L 1S0, ou téléphoner à: (514) 653-4722.

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir...

À l'heure où les couples parlent de leur droit à la jouissance et de celui de décider de concevoir ou non un enfant comme fruit de leur union, où la femme oppose à sa fécondité biologique un désir de mieux connaître son corps et de vivre d'abord en santé, le **Petit Manuel de la Contraception**, publié par les Presses de la Santé de Montréal Inc. devrait être le livre de chevet de chacun. En 48 pages, vous y trouverez une information objective, clairement expliquée et non partisane (ce qui est rare!), illustrée de dessins réalistes (pour une fois!) et de quel-

ques photos. On y parle des diverses méthodes de contraception bien sûr, mais aussi de la conception, de l'orgasme, on montre ce qui se passe au moment de l'examen gynécologique et lors d'un avortement par méthode d'aspiration. Et si vous vous dites que vous connaissez déjà tout sur le sujet, ça vaut la peine de vous le procurer, vous serez surprise!

Ce petit manuel est distribué gratuitement dans les C.L.S.C.; vous pouvez vous le faire venir en écrivant à l'adresse suivante: **Petit manuel de contraception**, C.P. 1000, Succursale G, Montréal, Qué. H2W 2N1 (inclure 25¢ pour les frais de poste) ou en téléphonant à (514) 844-5838.

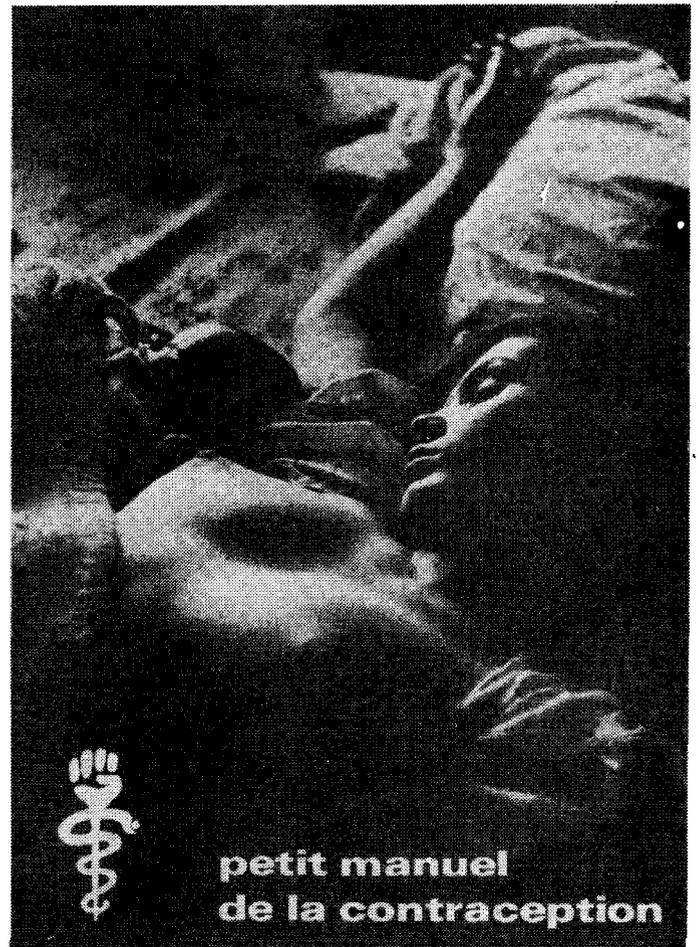
MATCH?

"Il est primordial d'obtenir la participation des femmes canadiennes aux efforts de développement, dit Marnie Girvan, directrice de MATCH, et, pour s'impliquer, elles doivent d'abord être informées". C'est dans cet esprit que le **Centre international de coalition des ressources et des besoins féminins du Canada et du Tiers Monde** (International center matching women's needs and resources in Canada and the Third World) est né en 1976, à la suite de l'année internationale de la femme. La nouvelle présidente est Jeanne Mayo.

MATCH relie des groupes de femmes du tiers monde engagées dans des projets communautaires, et des

femmes d'ici qui y collaborent financièrement. MATCH croit que ce sont les femmes qui détiennent la clé du développement parce que ce sont elles qui vivent les problèmes de base en nutrition, natalité, santé, éducation, agriculture locale... et peuvent apporter des solutions directes et durables.

MATCH tiendra sa **quatrième assemblée annuelle**, le 20 juin, à l'Université d'Ottawa, sous le thème "**Les femmes canadiennes dans le monde: Droits et Responsabilités**". Mme Juanita Westmoreland, avocate, membre du barreau du Québec et membre de l'exécutif du Congrès des femmes noires du Canada, sera la conférencière invitée lors du banquet qui clôturera l'assemblée. Toute personne intéressée est invitée à y participer.



**DOSSIER
CONGRÈS 1981**



LE PREMIER CONSEIL D'ADMINISTRATION

1ère rangée: Mme Cécile Labelle et Mlle Luce Dumoulin; deuxième rangée: Mme Réjane Colas, Mme Marie Gingras, de Sherbrooke, Mlle Nicole Forget, Mme Lise Trudeau et Mme Raymonde Roy; troisième rangée: Mlle Colette Beauchamp, Mme Pauline Larochelle, de Sherbrooke, Mme Yvette Rousseau de Coaticook; Mme Simonne Chartrand, de Longueuil; Mme Fernande Cantero et Mme Rita Cadioux. N'apparaissent pas sur la photo: Mlle Monique Bégin, Mme Odette Dick de Québec et Mme Germaine Goudreault de Nicolet. (Photo La Presse, 25 avril 1966)

C'ÉTAIT HIER...

La Fédération des femmes du Québec est un organisme démocratique dont le but principal est de regrouper, sans distinction de race, d'origine ethnique, de couleur ou de croyance, des femmes et des associations désireuses de coordonner leurs activités dans le domaine de la condition féminine.

La F.F.Q. veut être un agent de changement dans la société québécoise. Pour ce faire, elle désire mobiliser les énergies féminines afin de modifier les conditions sociales qui régissent le statut de la femme, de permettre aux femmes de s'exprimer avec plus de poids, de coordonner le travail accompli, et, enfin, de permettre une meilleure unité dans l'action. La F.F.Q. croit que l'amélioration du sort d'une moitié de l'humanité aura des répercussions profondes sur l'autre moitié, et en ce sens elle voudrait être un agent de sensibilisation du milieu face à l'avenir.

La Fédération des femmes du Québec adhère à la Charte universelle des droits de l'homme (ONU), à la Charte de la Commission des droits de la personne du Québec, ainsi qu'à la Charte sur les droits de la femme au travail, de la Confédération internationale des syndicats libres.

La Fédération des femmes du Québec croit que les femmes ont droit à une participation intégrale et libre à la vie sociale, culturelle, politique et économique de notre société.

Cependant, dans bien des domaines, cette participation est encore handicapée par des attitudes et des comportements discriminatoires au point de vue social comme au point de vue juridique.

La Fédération des femmes du Québec désire mettre tout en oeuvre pour que soient entreprises les études et les actions qui assureront aux femmes un statut de citoyennes à part entière, en assumant elle-même la res-

ponsabilité de certains projets, ou en collaborant à tous les projets qui assureront aux femmes les droits ci-après mentionnés.

1. Droit à l'éducation

Les filles doivent avoir des chances égales à celles des garçons en éducation. Ce qui signifie: l'élimination de tous les stéréotypes véhiculés par les manuels scolaires;

une orientation faite en fonction des aptitudes et des goûts d'un individu, et non en fonction du sexe;

le libre accès à tous les métiers et à toutes les professions;

la possibilité de bénéficier de tous les services d'éducation aux adultes;

la mise sur pied de services spécifiques pour les femmes qui désirent revenir aux études après un arrêt.

2. Droit à une maternité volontairement désirée

Aucune femme ne devrait être obligée de refuser d'avoir des enfants à cause de son insécurité économique ou à cause de la carence de services complémentaires adéquats pour lui alléger la tâche. On exigera donc:

un réseau universel et gratuit de garderies;
des congés de maternité n'entraînant aucune perte d'avantages sociaux ou autres, et la garantie d'un poste équivalent à celui qui était occupé au moment du départ;
des services de consultation sur l'éducation sexuelle, la contraception et le rôle de parents.

3. Droit aux services de santé

Toutes les femmes doivent avoir accès aux services de santé et doivent être informées de leur état de façon à pouvoir prendre des décisions en toute connaissance de cause.

4. Droit aux loisirs

Les filles et les femmes, comme les hommes et les

garçons, doivent avoir la chance de pratiquer tous les sports individuels ou d'équipe. Elles doivent aussi pouvoir suivre tous les cours offerts pour la maîtrise de ces sports, et avoir droit de participer à la compétition au même titre que les hommes.

5. Droit au travail

Les femmes, autant que les hommes, ont droit à la sécurité économique. On doit donc assurer aux femmes:

le droit à l'emploi dans tous les domaines et le droit à une rémunération égale pour un travail de valeur égale;

tous les services nécessaires à la surveillance et à la correction de toute forme de discrimination et de toute autre injustice dans ce domaine;

le droit pour les femmes au travail de se syndiquer et d'obtenir, dans les conventions collectives, les mesures spécifiques souvent nécessaires aux femmes qui désirent avoir ou qui ont déjà des enfants.

6. Droit à la sécurité économique pour la femme au foyer

La femme au foyer contribue par son travail à assurer l'éducation des enfants qui seront les adultes de demain. Ce travail incessant n'est pas rémunéré et fait en sorte que la femme se retrouve souvent complètement démunie sur le plan économique. On doit donc lui assurer:

un régime de retraite ou de rentes;
un logement à prix modique lorsque ses besoins l'exigent;
un revenu minimum garanti pour la famille et indexé au coût de la vie;
l'indexation de tous les régimes de sécurité sociale.

7. Droit au pouvoir politique

Les femmes ont droit à une

pleine participation au pouvoir politique. Les Nations Unies l'ont reconnu dans leur convention sur les droits politiques des femmes.

Le droit et l'accès des individus au processus politique et au processus d'élaboration des politiques ne se limite pas au droit de voter mais s'étend à celui de briguer les suffrages, de se faire élire et de participer au gouvernement à tous les niveaux de prise de décisions. On demandera donc que les femmes obtiennent:

une information adéquate;

une formation et une participation plus grande à l'intérieur des partis politiques, qui devront encourager et aider les femmes à militer dans leurs rangs et à se présenter comme candidates.

8. Droits économiques dans tous les domaines

Il faut reconnaître à la femme la pleine capacité de transiger de façon autonome avec toutes les institutions financières, que ce soit pour faire des placements, emprunter, obtenir des cartes de crédit, signer des actes de vente ou d'achat.

Conclusion

La Fédération des femmes du Québec fera tout en son pouvoir pour promouvoir et faire appliquer les principes contenus dans cette déclaration et elle fait appel aux gouvernements et aux organismes susceptibles d'influencer l'évolution de la condition féminine afin qu'ils fassent de même.

Working paper on Women and Education *

Our educational system is based on archaic values developed for and by men. This system has not substantially altered itself to accommodate the increasing presence of women. The prevailing view is that women are basically a subspecies of mankind whose experience is perceived only in its relation to the male "norm". However, over the past few decades, women have clearly expressed our conviction that while we certainly share a culture with men, we also experience life quite differently from them. Feminism is the validation of women's particular experience, history and perceptions. The feminist educator and student must examine the educational system, support that which expresses women's values and experience, and discard those

values and materials which have become institutionalized by a male-dominated society. The time for a Feminist analysis of education in Québec is long overdue.

Its starting point here would be the examination and correction of both structure and curriculum from Kindergarten through Secondary V. We would eliminate sex role stereotypes in texts and activities and look for extensive and appropriate female role modeling in the power structure of the educational system. In order to correct the virtual invisibility of women in many texts, programmes and professions, there would have to be additional research on women in every sphere of curriculum. As well, we must ascertain that within the existent counselling programmes at every level, an energetic effort is being made to obliterate sex stereotyped personal and vocational counselling.

We must reexamine the biases and tools of every dis-

cipline in higher education, as well, in order to ensure the inclusion of material pertaining to women. In professional schools such as Teaching, Medicine, Social Work and Law, special courses addressing women's issues must be included. We must ensure an appropriate number of women students in every field as well as the presence of women at every level of decision making.

In the area of vocational training, women should be encouraged into non-traditional as well as traditional areas. There is a need for guaranteed incentives such as day care facilities, skill building programmes and consciousness raising courses to facilitate the eventual entry and re-entry into the labour force of all women.

Men must be educated to accept women on an equal basis in both school and the workplace. From elementary school up, males must be sensitized to the equality of women and the justice of the

feminist cause; they must also examine the implications for them of an egalitarian society. Such concerns should be taken up with industry and the public sector where appropriate courses must be formulated for men who will never be going back to "regular" school, and who must learn to share the workplace with women.

The objective of a feminist education is not only to see more women participate on every level of our society. It must educate all people for an egalitarian future predicated on a thorough understanding of both sides of the equation: women and our particular concerns as well as men.

Greta Hofmann Nemiroff
Teacher,
The Centre for
Feminist Culture



De gauche à droite: Alphonse Howlett, Sénateur Thérèse Casgrain, Sénateur Yvette Rousseau

Atelier – les femmes sur le marché du travail

"Le mécontentement des femmes au travail est beaucoup plus profond, plus grave et plus dommageable pour les entreprises que ces dernières ne se l'imaginent".

Ainsi commençait le livre que J. Bennett et P. Loewe écrivaient sur les femmes dans les entreprises canadiennes, en 1975. Nul besoin de revenir sur les causes de ce mécontentement: éventail limité d'occupations, bas salaires, peu de sécurité d'emploi, promotions rares, nous les connaissons toutes. Nul besoin non plus de rechercher les causes de ces causes: là aussi, nous connaissons les réponses: le

milieu familial, le milieu culturel, le système scolaire, les entreprises, la discrimination.

Que pouvons-nous faire, nous les femmes, pour transformer ce mécontentement en action positive, de façon à changer notre situation? D'abord prendre conscience du rôle que nous devons jouer dans ce processus de changement. Les femmes doivent être les catalyseurs, chacune à l'intérieur de l'entreprise où elle travaille, de ce mouvement vers une meilleure utilisation de la ressource humaine "femme": Nous devons faire connaître notre mécontente-

ment et proposer des solutions aux problèmes qui nous confrontent au travail. Nous devons être conscientes de notre valeur et réclamer la valorisation de notre potentiel.

Tous y trouveront leur compte: les femmes, bien sûr, mais aussi les entreprises qui verront s'élever les niveaux de motivation et de satisfaction de leurs employés et qui pourront enfin mettre un frein au grand gaspillage de cette ressource "femme".

En 1981, nombreuses sont les femmes au travail qui n'acceptent plus d'être considérées comme travail-

leuses de seconde zone. Nous voulons des chances égales sur le marché du travail et nous sommes prêtes à rechercher avec les personnes intéressées les moyens d'y parvenir.

Marie Tellier
Coordonnatrice
Action positive
Région du Québec



De gauche à droite: Yolande Larochelle, Lucienne Aubert, Lucille Mottet, Madeleine Roberge, Cora Houdet, Claire Frève, Jeanne Gariépy, Lucile Rinfret et la présidente Sheila Finestone.

Atelier sur le lobbying

Né aux États-Unis où cette forme de pression politique est institutionnalisée et reconnue par la loi, le lobbying a tôt fait de déborder nos frontières et d'y être de plus en plus pratiqué.

L'avantage du lobbying est qu'il oblige les personnes impliquées à s'informer correctement et à approfondir leurs engagements, et les politiciens à réaliser qu'il existe un secteur de la société intéressé à ce qu'ils font et susceptible de leur suggérer certaines législations.

La difficulté réside dans la différence de niveau d'information entre un petit groupe d'amateurs confronté aux professionnels de la politique, et dans le consensus des priorités à faire valoir. Pour être entendues, il faut presque toujours être nombreuses et être d'accord, ce qui n'est pas facile, sans parler du danger de manipulation pour certains éléments d'une coalition.

Il est donc évident qu'il s'agit là d'une activité qui prend du temps et de l'énergie. Cependant, exercé localement auprès d'un maire ou d'une municipalité sur un

sujet qui intéresse les citoyens et les citoyennes en particulier, le lobbying devient plus accessible.

La présentation de mémoires est une autre forme d'accès, puisque par ce moyen il est possible de développer une politique avec l'aide de personnes ressources et d'aller ensuite défendre une position mûrement réfléchie.

Enfin, d'une manière plus personnelle, vous pouvez exercer des pressions par lettre ou par téléphone. Ajoutez à votre efficacité en vous entourant d'un petit groupe d'amis et soyez précis dans vos réclamations. Et sachez profiter des temps d'élection pour rencontrer les candidats de votre région et leur poser les questions qui vous tiennent à cœur.

Le lobbying n'étant pas une formule magique, il faut être prêtes à répéter longtemps les mêmes demandes avant d'être écoutées, et ne pas considérer cette forme de pression à la légère, car elle comporte aussi sa part d'obstacles et de risques.

Madeleine Gariépy-Dubuc



Atelier sur le droit au pouvoir politique

Le pouvoir politique, c'est quoi?

Où se trouve le pouvoir politique?

Dans la famille?

Dans les commissions scolaires?

Dans les conseils municipaux?

Dans les milieux financiers? Aux différents paliers de gouvernement?

Dans les écoles?

Dans les syndicats?

Dans les différentes associations?

Dans l'administration de la Justice?

Le droit au pouvoir politique, c'est quoi?

Le droit au pouvoir politique est-il réservé à certaines catégories de personnes?

Aux avocats?

Aux hommes plutôt qu'aux femmes?

Aux économistes?

Quelles formes peut prendre le pouvoir politique?

Le pouvoir est-il strictement décisionnel?

Les groupes de pression constituent-ils une forme de pouvoir?

Quelle est leur efficacité?

Comment peut-on exercer son droit au pouvoir politique?

Les femmes doivent-elles encore se contenter d'être des bénévoles qui travaillent à faire élire des candidats masculins?

Jusqu'à quel point sommes-nous responsables de la situation actuelle?

Le droit **égal** au pouvoir politique, c'est pour quand?

Y a-t-il encore des arguments **contre** le pouvoir politique féminin?

ET SI C'ÉTAIT SEULEMENT DANS NOTRE TÊTE!

Si c'était là que nous devons opérer le changement?

Lucille Rinfret

Monique Bégin



De gauche à droite: Pierre Duguay, Marie-Claire Boucher, Ghislaine Patry-Buisson, Yvette Rousseau, Hélène David, Denise Moncion

Atelier sur les droits économiques des femmes

La déclaration de principes sur laquelle les participantes, au prochain congrès de la F.F.Q., auront à se prononcer comporte deux articles ayant trait aux droits économiques. Les droits économiques peuvent être définis de façon savante par les spécialistes. Je me contenterai, en profane que je suis, de les définir de manière bien simple: les droits économiques comportent le droit de gagner de l'argent, de l'administrer et de le dépenser de manière non discriminatoire. Ces droits, les femmes doivent encore batailler ferme pour

les faire respecter.

Le droit de gagner de l'argent, ça peut évidemment vouloir dire l'élimination de la discrimination dans l'accès au travail et dans les conditions de rémunération. Mais c'est aussi, notamment, le droit de pouvoir se lancer en affaires et de bénéficier d'informations et d'appuis (moraux et financiers) adéquats, d'avoir un salaire quand mari et femme se partagent la direction d'un commerce ou d'une entreprise, d'obtenir un juste règlement lors d'une séparation ou d'un divorce. C'est le droit d'obtenir des bourses ou des sub-

ventions dans le domaine des arts, des sports, de l'artisanat...

Le droit d'administrer l'argent sans discrimination, c'est d'être bien informée lors de la signature d'un contrat de mariage, de la préparation d'un testament, de l'ouverture d'une succession. C'est participer de façon active et reconnue à la gestion du budget familial et au choix de la résidence; c'est être au fait des conditions de rémunération du conjoint, c'est pouvoir gérer ses propres économies...

Quant au droit de dépenser, il suppose bien sûr une

publicité qui respecte les consommatrices, un accès au crédit, sous ses différentes formes, qui traite les femmes en adultes responsables, une possibilité d'acheter ou de louer des biens et des services dans des conditions équitables...

Cette liste est bien sûr non exhaustive et intentionnellement sujette à des discussions. Ce n'est qu'un point de départ pour les discussions qui doivent avoir lieu...

Lucienne Aubert
Membre du Comité
du programme

Atelier sur le droit des femmes aux loisirs

Mesdames,
chères amies
et compatriotes,

Votre contribution en impôts et en taxes en tant que citoyennes consommatrices et électrices soutient le système économique canadien, québécois et municipal, et même certains intérêts privés comme ceux du Forum et du sport professionnel.

Avez-vous remarqué la place qu'occupe les arenas, les terrains de football, de soccer et de baseball dans votre quartier? Qui profite de ces installations coûteuses? Qui profite des gymnases et des installations de loisirs dans les centres communautaires? Évidemment, vous n'avez aucunement le goût de jouer au football, au soccer ou au hockey. Cependant, est-il nécessaire d'imiter ces modèles savants et musclés pour avoir accès aux installations précitées? Mais vous consentez à assister à des matches dans lequel votre fils ou votre ami ou mari évolue comme un vrai futur champion.

Et vous, mesdames, vous êtes les championnes des spectatrices. Peut-être que si vous étiez plus jeunes, on vous offrirait de faire partie de la "claque" de l'équipe de football de votre fils!

Vous me direz que vous n'êtes pas des spectatrices sportives. Mais ne faites-vous pas des formes de mouvements utilitaires, par exemple une marche pour aller faire les commissions ou pour promener votre bébé? Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi les tâches domestiques ne sont pas des formes de mouvements valorisés? C'est de l'activité physique; pourquoi est-ce uniquement la responsabilité des femmes? Si c'était mieux partagé, vous auriez alors plus de temps pour vous-mêmes, pour pratiquer une activité de loisir qui vous plaît chez vous ou à l'extérieur de votre foyer.

A l'extérieur, vous pratiquez votre activité privilégiée selon les disponibilités des aménagements et selon votre capacité de payer: gardienne, coût d'inscription et de participation, équipe-

ment spécialisé, transport, et, parfois, la location du terrain ou de la salle.

Avez-vous déjà essayé d'aller patiner librement sur la patinoire extérieure de votre quartier sans vous faire agresser par les rondelles des joueurs de hockey à qui on enlève la place! Avez-vous déjà essayé d'utiliser le terrain de football du collège privé que fréquente votre fils pour faire une promenade ou un pique-nique avec des amies et des enfants pendant sa non-utilisation!

Avez-vous essayé, mesdames, d'obtenir la salle du conseil municipal pour tenir vos assemblées du comité dans lequel vous êtes engagées? Avant de rechercher certaines formes de loisir: réception, cinéma, théâtre, ne vaudrait-il pas mieux de prendre conscience de votre situation réelle et de vous engager dans des loisirs personnalisés?

Pourtant, mes dames, vous payez des taxes et des impôts. Vous avez droit de vote aux élections. Vous avez droit à des services. Vous avez le droit de récla-

mer l'utilisation de l'arena municipal même si vous ne patinez pas. Vous avez le droit de jouer au baseball ou au hockey si ce sport vous convient. Vous avez le droit de faire un récital de ballet-jazz sur le terrain de football du collège de fiston.

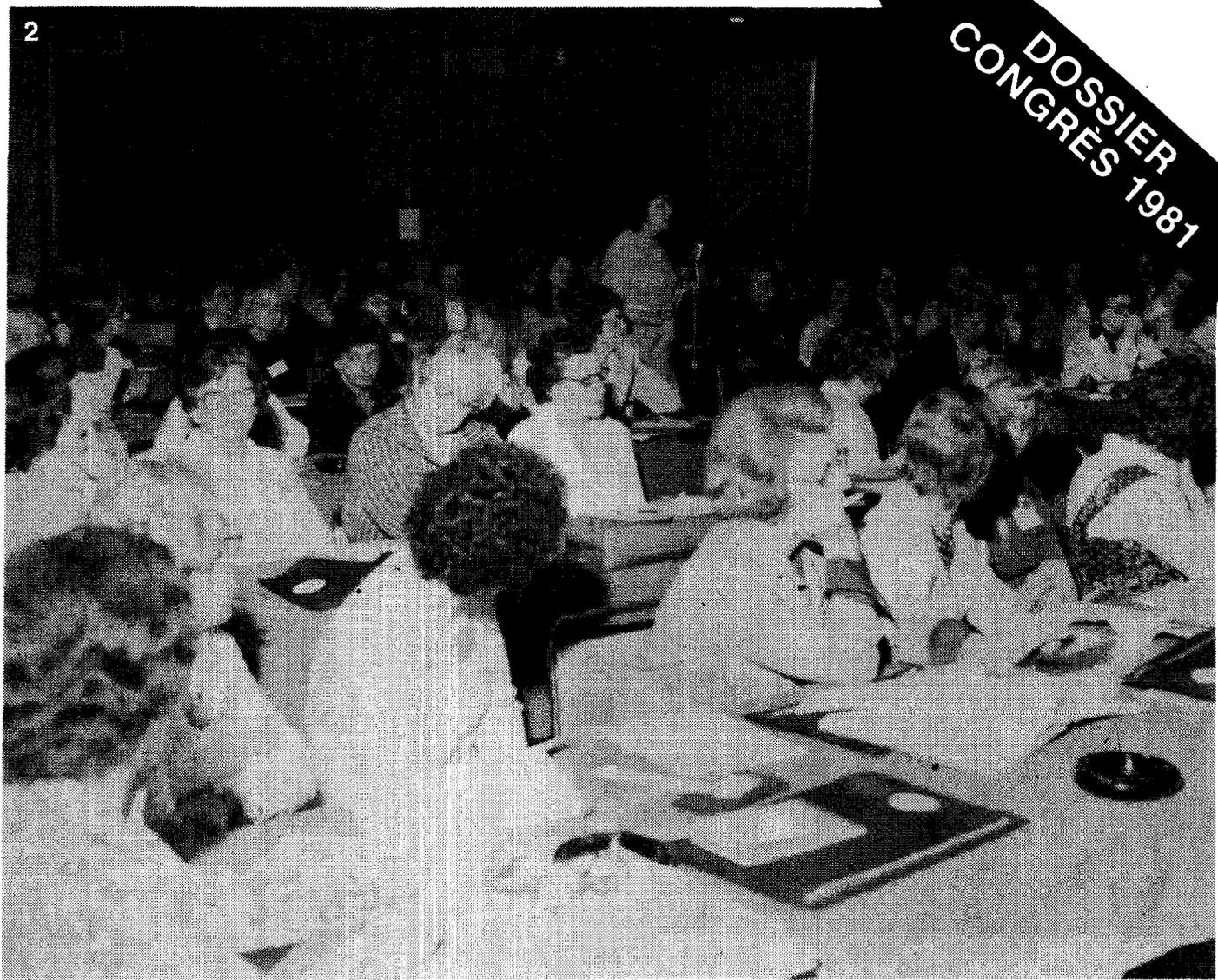
A vous de réclamer le droit d'utilisation de ces équipements! Vous avez autant le droit de faire de l'exercice et de vous détendre comme cela vous convient. Vous croyez trouver la réponse dans le sport. N'oubliez pas cependant les formes plus naturelles du loisir féminin qui nous caractérisent: l'aspect socialisant de vos activités, votre sensibilité à la nature et votre famille.

C'est votre droit, si vous le désirez:

- de pratiquer la compétition
- de faire des sports individuels ou collectifs
- de faire de l'activité physique
- de faire du plein-air
- ou de vous détendre à votre guise

**Andrée Lavioie
Suzanne Beauchamp-Luft**





2

En ce qui concerne l'atelier sur la SANTÉ des femmes et celui sur la MATERNITÉ, des textes de réflexion vous seront remis lors du Congrès au début de chaque atelier.



3

Photos 1 et 3
De gauche à droite: Ghislaine Patry-Buisson, Monique Bégin, Yvette Rousseau, Simone Chartrand, Rita Cadieux

Photo 2
Le Congrès de 1975

Témoignage



**À la fois
plaisir
et
tourmente**

Dans ma famille, l'écriture a toujours pris une très grande place dans nos relations interpersonnelles et nos activités professionnelles. Les contacts et les échanges se vivaient ainsi plus intensément. Quand il y avait entre les membres de ma famille et entre nos amis des heurts, des différences d'opinion, des malentendus assez aigus, nous nous écrivions. De plus, chacun rédigeait son journal intime avec assiduité. C'était une forme d'exutoire.

A travers quarante ans d'engagement, j'ai toujours eu la nostalgie du temps de ma jeunesse où je goûtais avec un plaisir, à la fois sensuel et intellectuel, le style d'un auteur, les mots et la charpente d'un livre, son architecture. J'éprouvais aussi du plaisir à rédiger moi-même mes pensées, impressions et désirs face à ma vie, pour mieux me comprendre, me posséder, m'exprimer, m'identifier.

Puis les exigences de l'action sociale m'ont amenée à écrire sur commande: des procès-verbaux, manifestes, résolutions, mémoires, conférences, projets de statuts et règlements d'associations, et autres documents d'intérêt public. D'accord! j'arrivais à m'exprimer quelque peu à travers ces textes, mais le plus important, venant du plus profond de moi, n'était jamais révélé. Le style et le contenu se devaient de demeurer objectifs.

Je ne sais si j'ai sacrifié la libre écriture à l'action concertée, démocratique. Je crois que chez moi ces deux modes d'expression, tout comme celui de la parole et du regroupement, ont toujours été liés, conjoints; comme des vases communicants.

Mais avant de partir... j'ai tenu absolument à me met-

tre à l'oeuvre, à faire travailler ma mémoire, jour après soir depuis plus de deux ans. Je ne voulais pas que la fatigue, la maladie, la neige, le froid et les ans gèlent mes souvenirs.

Décidée à une thérapie-maison, je suis allée dans le hangar à la recherche de mes coffrets personnels de correspondance, de notes confidentielles. Tour à tour émue, angoissée, excitée par la lecture de mes textes de 1931 à 1941, j'ai hésité de les mettre en forme en vue de leur publication. Une autobiographie? Ça m'a d'abord paru indécent, prétentieux, peu intéressant pour le public. Je ne suis pas une écrivaine. Puis mon fils Alain et des amis (es), et ma fille aînée Micheline m'y ont encouragée. Selon eux, je me devais de transcrire le vécu de ces époques.

Le premier* des trois tomes que je projette d'écrire relate mes souvenirs. Il dépasse largement, par son contenu socio-historique sous-jacent, l'histoire de ma vie personnelle. J'ai bâti ce premier volet comme un scénario de film à l'aide d'images, sans grande préoccupation littéraire, ni idéologique. Je ne veux rien prouver. Ce n'est pas non plus un essai ni une recherche d'écriture: c'est le fruit d'un travail quotidien, exigeant, exécuté avec discipline, dans la solitude et la réflexion, en vue de la plus grande authenticité.

Déjà mère sept fois, j'ai accouché une huitième fois, en ce début de la soixantaine, de la petite et grande fille que j'ai été. J'ai expérimenté ma propre naissance. Le tiraillement de ce difficile accouchement, même désiré et voulu, sa lenteur de travail, ses fatigues, ses tensions émotives et physiques, le doute et la crainte de mettre au monde un enfant

mort-né, toutes ces sensations m'ont assaillies, mais l'heureuse délivrance est venue. La vie a éclaté, à la fois plaisir et tourmente.

Simone Monet Chartrand

Notes: *Simone Monet Chartrand vient de publier le premier tome d'une trilogie, intitulé: **Ma vie comme rivière** aux Éditions du Remue-Ménage, à Montréal.

Le rôle de la femme, 15 ans après...

Qui des femmes choisissent aujourd'hui de rester à la maison? Le mariage n'est certainement plus une raison qu'on invoque. Un enfant? On parle plutôt de congé de maternité, de garderie, de gardienne et de plus en plus de travail. Les femmes veulent jouer leurs rôles de mères comme on s'attend des hommes qu'ils jouent leurs rôles de pères. Rien de moins, rien de plus.

Ce changement qu'a connu notre société s'est fait presque partout en même temps. Il y a vingt-cinq ans, on s'attendait à ce que les femmes restent à la maison. Quelques illuminées seulement déviaient de cette vocation. Aujourd'hui, quel homme pourrait s'attendre à une telle décision et quel homme d'ailleurs le souhaiterait?

La catégorie des femmes de quarante ans appartient à cette classe de femmes coincées. Elles veulent bien faire quelque chose, réintégrer le marché du travail mais refusent de faire n'importe quoi. Nos filles, au contraire, reviennent sur le marché du travail pour retrouver leur emploi, même de secrétaire. Enfin! on valorise le travail de secrétaire. "Laisser son enfant pour ça!" disait-on anciennement.

La société a décidé que le travail rémunéré était le seul travail qu'on devait valoriser. Et ce qui était la norme, il y a vingt-cinq ans, est devenu désuet et périmé. Ce changement dans notre façon de voir les choses mérite que nous nous y arrêtions, car les transformations que nous avons connues ont une petite histoire. L'ère de la société pré-industrielle, comme le décrit Toffle dans son plus récent livre «La troisième vague», reflétait une société agraire dans laquelle hommes et femmes parta-

geaient également les tâches de la culture. On consommait ce qu'on cultivait. L'ère de la période industrielle a donné naissance à l'aspect formel de l'économie, à savoir celle qu'on rémunère. Pendant quelques années, seuls les hommes ont pu participer à l'industrialisation, les femmes étant confinées aux tâches de la maison. Progressivement, les femmes ont voulu joindre leur participation.

Comment expliquer cette transformation? Tout comme la théorie de l'évolution a pu expliquer les mutations chez l'homme, un nouveau concept est né pour expliquer la nouvelle perception des rôles homme et femme. Ce nouveau concept est la **libération de la femme**. Cette libération s'explique par deux facteurs principalement, à savoir les besoins que généraient la société de consommation et l'accroissement du taux de scolarisation des femmes.

La société industrielle fortement axée sur l'acquisition de biens matériels suscitait des besoins que seul le revenu de deux personnes pouvait assouvir. Pour une partie de la clientèle de femmes qui se dirigeait sur le marché du travail, l'activité était reliée au souhait d'autonomie financière, et pour une majorité, cela constituait un besoin financier assurant le mieux être de la famille. Ce revenu additionnel assurait ainsi des biens que ne pouvait se payer la famille ayant un revenu unique. L'apport financier qu'ajoutait le travail des femmes a généré une demande de travail par plusieurs femmes, si bien qu'aujourd'hui plus de 40% des femmes occupent un poste rémunéré. Cette valorisation du travail rémunéré a dévalorisé le tra-

vail de maison et même le bénévolat. Des futurologues, dont ceux de l'Institut Vanier de la Famille, prétendent que la société de demain revalorisera ce secteur de l'économie non reconnu et sera vraisemblablement partagé entre les hommes et les femmes.

Quant au deuxième facteur, soit le taux de scolarisation des femmes, il a permis à un petit groupe de femmes de promouvoir des idées nouvelles transformant notre vision des choses. On faisait ainsi la démonstration de l'intelligence des femmes, de leur indiscutable habileté à occuper des postes jadis occupés par des hommes, et de leur habileté à prendre des décisions. Les préjugés défavorables qu'on avait à l'endroit des femmes étaient démentis quotidiennement.

Ces nouvelles données changeaient notre perception du monde, transformant nos habitudes de vie et nos relations hommes-femmes. Ce concept de l'égalité entre les sexes nous permet aujourd'hui d'envisager une société nouvelle sous un jour nouveau.

Monique Jérôme Forget
Psychologue

MÉMOIRE présenté à la COMMISSION SUR LA FORMATION DES ADULTES, (le 6 mars 1981).

En soumettant ce mémoire, la Fédération des Femmes du Québec, entend non seulement rappeler à la Commission les besoins spécifiques en termes de formation des adultes, mais aussi préciser la place qu'une association comme la nôtre occupe. En outre, nous devons définir le processus de développement dans le champ de la formation des femmes adultes.

Ce rapport vise à dégager une expérience particulière, celle de la Fédération des Femmes du Québec, et à proposer **des modèles d'intervention éducative** dans une perspective de type recherche-action propre à une association volontaire comme la nôtre.

Il vise aussi à proposer **des modes de financement** plus appropriés pour répondre aux objectifs présentés.

La Fédération des Femmes du Québec est un mouvement féministe qui travaille à la promotion du droit des femmes et à leur égalité sociale, politique et économique. Les activités ponctuelles s'insèrent dans ce contexte en fonction d'une meilleure action collective. Une variété importante de type formation a été offerte.

Nous considérons la vie associative comme une forme d'éducation permanente et collective. Ce ne sont pas seulement les activités ponctuelles qui sont éducatives, mais comme le suggère l'I.C.E.A., "la vie associative elle-même est éducative" et, à ce titre, devrait être soutenue financièrement par l'État. C'est en soi une forme d'éducation permanente collective.

Nous souhaitons vivement que soient mis sur pied des mécanismes régionaux permettant de regrouper pour un travail commun en éducation les différents intervenants d'une région; les associations (tel que la F.F.Q.) et institutions publiques ou parapubliques oeuvrant totalement ou partiellement dans le domaine de l'éducation. Pour ce faire, les associations volontaires doivent définir individuellement et ensemble **des types de collaboration** devant exister entre elles, les institutions d'enseignement et/ou de recherche pourraient faire de même et que tous ensemble acceptent de collaborer d'égal à égal, dans la

liberté des orientations et le respect des droits de chacune des parties.

Le gouvernement devrait favoriser, lors de l'octroi de subventions gouvernementales, les projets issus de ces collaborations en utilisant, pour déterminer des priorités dans ces octrois, les mécanismes de concertation régionaux dont ce serait un des mandats.

Le gouvernement doit encourager, par des mesures fiscales, les sociétés et fondations à favoriser, dans leurs dons de charité, les associations volontaires dans le domaine de l'éducation.

Il serait hautement souhaitable que les subventions soient accordées aux associations qui devront défrayer, par ailleurs, les institutions collaboratrices. En outre, **l'organisme subventionnaire ne devrait plus être le Ministre de l'Éducation**, mais une instance supérieure, coordonnant les initiatives de plusieurs ministères.

Les institutions publiques devraient être encouragées à assurer aux associations volontaires **une assistance technique gratuite**.

Les bénévoles oeuvrant dans les associations volontaires devraient bénéficier d'un montant forfaitaire, d'un service de garde, du perfectionnement nécessaire dans l'exercice de leur fonction et de l'assurance que leurs acquis, **au titre de bénévolat**, leur seront comptabilisés lors d'un éventuel retour aux études ou sur le marché du travail.

Les mécanismes régionaux de concertation devraient s'assurer qu'un **service d'information et d'orientation** permettent de diriger les femmes qui retournent aux études vers le bon établissement et vers le bon programme, et qu'au sein des admissions les formules soient simplifiées, que les horaires soient plus flexibles et les professeurs mieux informés de la problématique des femmes.

Le gouvernement ne devrait pas tenir compte dans **l'attribution des allocations**, prêts ou bourses, du fait que les femmes sont ou non mariées, demeurent ou non chez un parent ou conjoint.

La gratuité des cours à temps partiel devrait être étendue à

tous les établissements du réseau collégial, et que l'on tienne compte dans une future réglementation du **congé-éducation**, des femmes qui n'ont pas déjà d'emploi, ménagères ou chômeuses, et que des mesures correctives soient développées en faveur des femmes dans le domaine de la formation professionnelle. Deux exemples intéressants: **les programmes Transition travail et Retour**.

Enfin que, lors du financement, l'on favorise les activités de formation collective et que l'on pratique à cet égard une politique correctrice temporaire.

La Fédération des Femmes du Québec se présente donc à la fois à titre d'agent de formation et à titre de regroupement d'usagers d'autres services éducatifs. Par ailleurs, les activités qu'elle a offertes, inspirées ou mises sur pied, s'adressent tant à ses propres membres qu'aux femmes de la communauté québécoise, cette dernière étant prise dans son ensemble comme en fonction de groupes particuliers, tels que les filles d'âge scolaire, les veuves, les femmes voulant retourner sur le marché du travail, etc.

La Fédération des Femmes attache une importance primordiale à **l'auto-formation** à partir de projets-actions pilotés par ses membres et dans lesquels, celles-ci trouvent l'occasion de développer leur potentiel.

**Denyse Rochon (514) 844-7049
Nicole Bolly**

Accoucher ou se faire accoucher

Il faudra sans doute attendre quelques semaines avant de connaître les conclusions auxquelles en sont arrivées les Québécoises dans le cadre des colloques régionaux "Accoucher ou se faire accoucher".

À mon sens, pourtant, une évidence s'impose. Elle a surgi de la belle et tranquille démarche entreprise en mars 1980 par les femmes de la région de Beauceville. Femmes, infirmières et médecins ont repris dans un esprit bien québécois l'expérience de la chambre sauvage de la maternité de Pithiviers que Châtelaine a longuement commentée en octobre 1979.

Grâce à leur initiative, nous détenons la preuve que ce que demandent les femmes désireuses de vivre et non plus de subir leur accouchement n'est pas irréaliste, ni compliqué, ni coûteux, ni non plus incompatible avec les normes de sécurité d'un service d'obstétrique.

À Pithiviers, près de 1,000 couples ont "agi" leur accouchement. À Beauceville, plus de 72 couples ont déjà accouché à leur goût - dans les deux chambres de naissance de l'hôpital -, jusqu'au bout, dans la position de leur choix et dans un climat socio-affectif exceptionnel.

Ce qui a changé dans ce centre hospitalier, ce n'est pas le mobilier, l'organisation des lieux, le protocole obstétrical, mais essentiellement les mentalités. Celle de l'équipe hospitalière d'abord: infirmières et médecins ont accepté de devenir des témoins attentifs et discrets du phénomène de la naissance, de développer leur capacité d'écoute et de respect des besoins du couple et du nouveau-né, et de mettre une sourdine à l'interventionnisme et au dirigisme obstétrical. Ils n'en sont pas pour autant devenus incompetents ou inefficaces!

Tant à Pithiviers qu'à Beau-

ceville, les statistiques prouvent hors de tout doute que cette démarche est pleinement justifiée. Voilà qui est rassurant.

Hélas, les statistiques à l'échelle de la province sont, elles, plus inquiétantes. À croire vraiment que les femmes ne sont plus capables d'accoucher sans être anesthésiées, branchées à des machines, coupées, induites et "contrôlées" du début du travail jusqu'à la fin, comme des enfants, comme des malades, comme des irresponsables.

À force d'avoir contraint nos corps à une position non seulement absurde mais carrément dangereuse au moment de l'accouchement, à force de nous avoir programmé par les cours prénatals pour que nous soyons plus soumises aux ordres des obstétriciens - ne va-t-on pas jusqu'à oser "contrôler" notre respiration -, nous nous retrouvons avec des ventres "amnésiques", des émotions bloquées, des peurs que personne ne veut entendre, et un sentiment d'impuissance qui débouche inévitablement sur une dépression post-partum qui n'en finit plus; avec des bébés privés de notre peau, de notre odeur, et du très important réflexe de fuissement; avec des compagnons confinés au rôle de voyeurs passifs.

Pour être tout à fait sûre de ne pas perdre la maîtrise de la situation, l'obstétrique tient toujours les sages-femmes à distance, en niant leur compétence et le besoin essentiel que les femmes ont d'avoir une femme sage à leur côté au moment du travail, en les accusant d'être responsables de la mort de centaines de bébés et de femmes... dans le passé.

Ultime manoeuvre, lors du lancement des colloques "Accoucher ou se faire accoucher" au lieu de s'engager à écouter franchement les Québécoises,

l'association des gynécologues-obstétriciens et un certain nombre d'omnipraticiens, dont le docteur Augustin Roy, ont tenu des discours étranges: à les entendre, ces colloques constitueraient un moyen détourné pour inciter les femmes à accoucher à la maison! Une façon comme une autre de refuser la négociation, de fausser le ton de la discussion, de diluer l'impact que peut avoir une aussi vaste entreprise de consultation publique.

Une telle attitude démontre bien que le fond du problème repose sur l'éternel rapport de domination qui régit encore les relations hommes-femmes. Il importe de ne pas perdre de vue la dimension culturelle du débat qui oppose actuellement les femmes et les obstétriciens...

Un fait est désormais bien acquis: si le centre hospitalier Saint-Joseph de Beauceville a réussi à offrir aux Beauceronnes un lieu privilégié où liberté et sécurité arrivent à s'entendre, cela signifie que tout hôpital qui le veut, peut aussi "muter" et s'humaniser.

Monique de Gramont

Les certitudes du pouvoir

Au lendemain d'une campagne électorale, il n'est pas nécessaire d'élaborer longuement à propos des **cordes sensibles** du pouvoir. Les exemples seraient trop nombreux, mais cette idée de "corde sensible" permet justement d'aborder d'une manière peut-être trop simple, la notion de lobbying. Dans un sens très restreint et peu nuancé on pourrait dire que le lobbying, pour un groupe donné de personnes, consiste à identifier la corde sensible du pouvoir dont il peut le plus se servir pour influencer ce pouvoir.

Poids électoral, opinion publique, poids économique, etc. autant de cordes accessibles à des degrés divers et avec des résultats inégaux à tout ce qui se retrouve dans une société.

We were there because we were angry! En mars 1976, des femmes de la Colombie Britannique organisent une intervention collective inonstre auprès de leur gouvernement provincial: le "Women Rally for Action" est demeuré l'exemple toujours actuel d'une démarche collective bien structurée

qui a contribué à apprivoiser la notion de lobbying dans les milieux féministes.

Tous les aspects négatifs associées à une certaine forme de lobbying ont longtemps empêché les femmes d'utiliser des modes d'intervention et de pression leur permettant d'approcher le pouvoir et les centres de décision d'une manière moins traditionnelle. Dans le mot lobbying on voit immédiatement l'intervention des puissants, des super organisés, à qui le pouvoir doit déjà beaucoup. Ce lobbying existe et nous devons reconnaître que, jusqu'à tout récemment, il était à peu près le seul à agir auprès du pouvoir.

Mais il y a aussi, depuis les années soixante, des lobbies voués à la défense d'intérêts moins particuliers et pourrait-on dire, moins égoïstes. Lobbies des femmes, des assistés sociaux, des écologistes, des chômeurs, etc. Moins riches, moins structurés, moins visibles que les "grands" mais destinés à ébranler peu à peu les certitudes tranquilles du pouvoir.

Personne ne peut plus avoir le monopole du pouvoir a déclaré John Kenneth Galbraight lors d'un colloque sur la démocratie. C'est dans ce sens qu'un mot comme lobbying, tout étrange que cela puisse paraître, est devenu, pour plusieurs un presque synonyme de participation.

Dans les dernières années, les femmes, et particulièrement les femmes regroupées, ont ressenti la nécessité de transformer leurs relations avec le pouvoir et de les structurer en vue d'assurer les contracts les plus directs possibles avec les véritables détenteurs de ce pouvoir. Le lobbying ainsi perçu, est le moment que choisissent, pour se faire entendre, les groupes jouant un rôle déterminant dans la vie d'une société. On rejoint alors cette notion essentielle en démocratie: la possibilité d'une certaine répartition de l'autorité politique.

Les femmes refusent de demeurer des observatrices passives et expriment ainsi leur volonté réelle de participer à la prise de décisions qui les concernent ou qui touchent directement des groupes de personnes auxquelles elles s'identifient. Accepter le lobbying comme mode d'intervention cela signifie également chercher, au delà des liens partisans, dans le respect des pluralismes, un certain consensus en terme d'objectifs et de projet de société. C'est, pour les femmes, travailler ensemble, solidaires. Dans la mesure où une femme accepte d'être partie dans une action collective, elle se libère du déterminisme du contexte politique. Elle acquiert cette part d'autonomie qui, même minime et faible, fait toute la différence.



Christiane Noiseux Bacave
Politologue

Le Déméritas 81, c'est quoi?

- "Je suis fier de ma femme!", affirme un monsieur en parlant de la poitrine de son épouse.
- "L'essence même de la beauté, c'est une peau douce et satiné", susurre une voix masculine.
- "Et avec Marc, ça marche?" "Depuis que j'emploie le dentifrice untel, ça court!"
- Un homme et son jeune fils entrent dans une cuisine et s'adressent à une femme: "Qu'est-ce que tu nous sers?"
- "Si vous ne servez pas assez souvent de pouding untel à votre famille, celle-ci se chargera de vous le faire savoir", explique-t-on à une jeune femme.
- "Le Proprio?" "C'est moi, moi, moi et moi!", affirment cinq épiciers, tous de sexe masculin.

Ces publicités, vous les reconnaissez? Elles entrent quotidiennement dans nos foyers par l'entremise de la télévision. Elles ne nous vendent pas seulement des produits, mais également des modes de vie et des comportements. Elles véhiculent de plus un certain nombre de préjugés à l'égard des rôles masculins et féminins. En ce sens, elles sont sexistes.

"Sexisme" confondu avec "sexuel"

Ce mot de "sexisme" est à l'heure actuelle compris par une portion toujours plus importante de la population. Les images publicitaires, accessibles à tous, présentes partout, permettent de faire ressortir les diverses composantes de cette forme de discrimination fondée sur le sexe.

Pour bien des personnes cependant, le sexisme reste encore une réalité très floue. Plusieurs confondent "sexisme" avec "sexuel".

D'autres ne "voient" pas le sexisme présent dans telle ou telle situation. Enfin nombreux sont ceux et celles qui comprennent parfaitement ce qu'est un rôle stéréotypé, mais qui n'y voient là rien que l'on puisse critiquer.

La notion de sexisme ressemble à celle de racisme: la sensibilisation à de telles réalités prend du temps car il s'agit d'un changement des mentalités et, souvent plus profondément, d'un changement de comportements. Bien des femmes, qui sont pourtant les premières à subir les conséquences négatives du sexisme, ne sont pas encore alertées face à cette situation.

Susciter un effort d'analyse

C'est dans le but de faire progresser cette sensibilisation que le **Comité pour la publicité non sexiste** a lancé cette année le concours Déméritas.

Le but de cet événement? Publiciser la notion de sexisme, attirer l'attention de tous et de chacun sur cette réalité et susciter dans le public un effort d'analyse. Concrètement, le Comité pour la publicité non sexiste demandait à toute personne intéressée de surveiller les média et de faire parvenir d'ici au 30 avril 1981 le nom d'un produit faisant l'objet d'une publicité jugée sexiste. Dans le lot des suggestions reçues une annonce particulièrement représentative doit être retenue; ses responsables se verront attribuer, au cours du mois de mai, un **prix citron de sexisme en publicité: Le Déméritas**.

Ce "prix" est en fait constitué par un parchemin soulignant les aspects négatifs d'un tel message et demandant une nouvelle orientation publicitaire pour l'avenir.

Pourquoi attirer l'attention sur certaines annonces?

Le Déméritas peut-il être considéré comme une publicité qui l'on ferait involontairement à une compagnie et à une agence, qui dévalorisent les femmes? Cet aspect a été évalué par le Comité pour la publicité non sexiste. Celui-ci croit qu'il est important, à des fins éducatives, de mettre en évidence certains cas de sexisme particulièrement exemplaires, de façon à en faire une analyse et une critique publiques, la notion même de sexisme étant loin d'être comprise et acceptée par tous.

Il faut mentionner de plus, qu'un tel prix n'est pas précisément accueilli de façon favorable par l'industrie: "Pourvu que nous ne gagnions pas", a laissé échapper l'une des personnes responsables dans une grosse agence de publicité montréalaise... Personne ne tient à recevoir un prix citron et ceci d'autant moins qu'il est destiné à des entreprises dont l'objectif est de se faire bien voir auprès de leur clientèle, et d'accroître les ventes d'un produit.

Est-ce si difficile de laver son propre col de chemise?

Il existe un lien, fort important à souligner et à expliquer entre la publicité sexiste et la façon dont les femmes sont traitées dans la société.

Comment ne pas se faire siffler dans la rue, comment ne pas se faire agresser, quand "la femme objet sexuel", et "la femme décoration" constituent des archétypes publicitaires extrêmement répandus et utilisés de façon systématique par les entreprises?

Comment obtenir de nos enfants et de notre compagnon que chacun fasse sa part dans la maison, quand les annonces montrent à répétition "la femme au service de tous?" Est-ce si difficile de faire du lavage et du nettoyage qu'un homme ne puisse être montré en train de laver son propre col de chemise ou le linge de sa famille, qu'un jeune garçon ne puisse dégraisser la baignoire qu'il vient de salir?

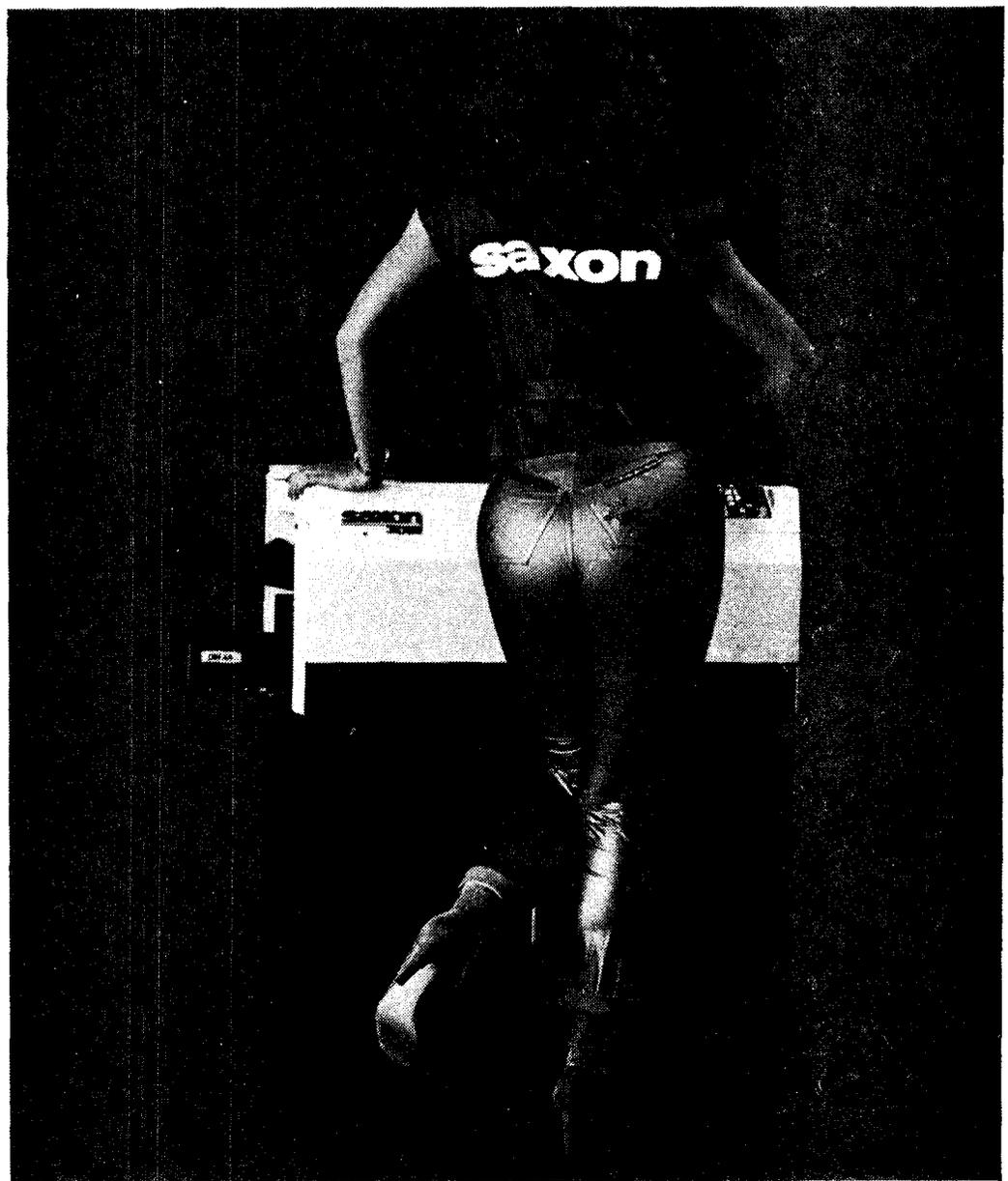
Comment être prise au sérieux sur le marché du travail, ne pas être cantonnée aux secteurs dits "traditionnellement féminins", être payée à salaire égal, recevoir des promotions, quand les images publicitaires nous montrent comme des êtres qui seraient avant tout préoccupés de leur beauté physique et obsédés par la séduction?

Il est bien certain que de nombreuses femmes ont le goût d'être "bien dans leur peau" et de vivre une relation amoureuse. Ce qui est inadmissible cependant, c'est que l'on présente ces préoccupations comme les seules devant intéresser les femmes!

Pour l'industrie, "être belle" et "séduire un bonhomme", constitueraient des objectifs que les femmes devraient mettre au premier plan de leurs aspirations... que les femmes, comme les hommes d'ailleurs, aient des intérêts et des ordres de priorité diversifiés, variant de personne à personne, et qui concernent tous les domaines de l'existence, ne semble pas encore admis.

Ce n'est pas par puritanisme ou par pudibonderie que le sexisme est dénoncé dans les annonces, mais parce que ces images mutilées, stéréotypées et limitatives de la vie des femmes, contribuent à entretenir et à renforcer les attitudes les plus misogynes, que ce soit dans les foyers, dans la rue, à l'usine, au bureau et à l'école...

Certains annonceurs en prennent conscience. On a



pu voir dernièrement sur nos écrans des images différentes: un père qui donne le bain à ses enfants, une femme qui fait le lavage parce qu'elle a sali ses vêtements en faisant de la poterie, une famille qui collabore à la préparation d'un repas... Voilà qui ouvre des perspectives intéressantes. De telles créations, malheureusement encore peu nombreuses, sont à susciter et à encourager.

Catherine Lord

Le Comité pour la publicité non sexiste a été créé en 1979 par le Conseil du statut de la femme, la Commission des droits de la personne, l'Office de la protection du consommateur, des associations telles que la F.F.Q., le YWCA, l'AFEAS, l'Association des consommateurs, l'Union des artistes ainsi que des représentants de l'industrie de la publicité du Québec.

Le Comité pour la publicité non sexiste a mis au point un **Code d'éthique** qu'il diffuse auprès des entreprises. Il reçoit les plaintes du public concernant le sexisme en publicité. **Son adresse:** 1255 Carré Philippe, Bureau 708, Montréal H3B 3G1.

La culture au féminin

Aline Charest

Un plaidoyer doux-amer, pour la femme

Avocate et enseignante, Odile Dhavernas s'intéresse à la condition des femmes et à sa signification politique en France et au Québec. Trois ans après la parution de **Droits des femmes, pouvoir des hommes**, elle vient de publier un témoignage sur son cheminement personnel en tant que femme: **Petite soeur née... prépare suicide**. L'ouvrage se subdivise en 23 courts chapitres qui sont comme de fines meurtrières à travers lesquelles elle observe sa relation avec le monde extérieur, social, et la plupart du temps étranger à son existence de femme.

Elle raconte d'abord sa naissance, plus ou moins désirée des membres de sa famille: "Ma mère est enceinte de moi. Elle tricote bleu et me prénomme Christian. Mon frère proclame qu'il ne veut plus de soeur. Il se tuera plutôt. On lui annonce mon arrivée par télégramme au milieu de ses vacances: Petite soeur née. Prépare suicide. Tout le monde s'esclaffe, sauf moi: j'ai donc déçu au-delà de mes propres souvenirs." Puis sa mère et les nonnes qui ont forgé son éducation de fillette, et, hors des murs du couvent, le monde terrifiant des hommes. A côté de

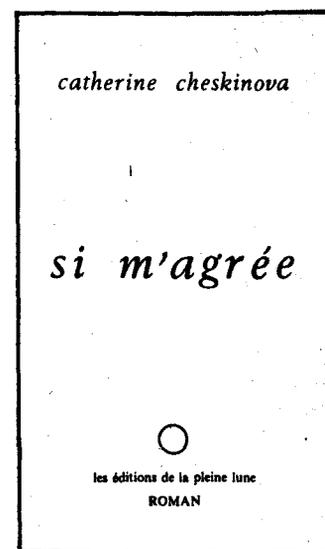
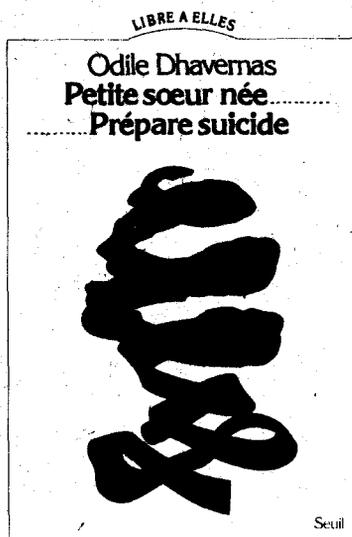
la camaraderie elle connaît la douleur du désir qui soulève comme un raz-de-marée l'adolescente séduite, et, jeune femme, l'amour pour Michel déjà marié et une brève passion pour Étienne, un collègue de travail.

Femme et avocate, l'auteur affronte les dures réalités des femmes qui viennent la consulter, leurs désespoirs d'épouses abandonnées, leurs histoires de viol, l'impasse d'une existence pour laquelle la société ne leur concède aucun droit ni pouvoir. Enfin, pour elle même: la maternité assumée et la mort de l'amour, le refus

de jouer encore un rôle qui ne lui sied plus, la solitude, mais aussi parfois, comme une grâce soudaine, la merveilleuse complicité de quelques femmes dont elle a endossé la lutte.

Petite soeur née... prépare suicide, une analyse fine, un plaidoyer doux-amer pour la femme, un regard sans complaisance jeté par dessus la muraille de la discrimination sociale.

Odile Dhavernas, *Petite soeur née... prépare suicide*, Seuil, 1981, 157 pages.



Une femme en mal d'amour

Le roman de Catherine Cheskinova, **Si m'agrée**, a le bonheur d'échapper à la pululation des romans "éclatés" - qui ont la prétention de nous révéler un univers multiple, alors qu'ils ne réussissent qu'à plonger le lecteur dans un chaos de mots qui tournent à vide - pour nous faire participer à un univers tridimensionnel sans jamais lasser, ni perdre, ni noyer le lecteur dans son cours.

Si m'agrée est le récit d'un auteur "en quête d'un sujet

et de personnages": "Je voudrais, nous dit-elle, raconter la lutte d'une femme contre une hantise, celle d'une formule qui détermine sa vie sentimentale." Par conséquent l'histoire d'une "femme en mal d'amour", dont les sentiments sont partagés entre trois hommes. Aussi le chevauchement de temps qui procèdent à la fois des souvenirs d'une femme cultivée, des réflexions critiques de l'écrivain sur son processus d'écriture, de la

fiction même de l'oeuvre.

Écrit avec beaucoup de verve et un certain humour, le texte est audacieux, étrange, déconcertant: "Le critique accourut aussitôt. Il prenait l'étrange habitude de se présenter de nuit et de frapper au carreau. Il refusait d'entrer. Ce héros, cria-t-il du dehors, qui est-il au juste, en vérité, entre nous?... Un ténor dans une ville d'Ethiopie chantant sans bavure la messe russe! Un catholique doublé d'un slave?... Invrai-

semblable! "Mais vrai! triomphai-je." Il a le don de susciter des lieux communs, de nous faire revivre des moments "amoureux" qui furent pourtant les seuls nôtres. Un roman qui se lit comme se vit une passion!

Catherine Cheskinova, *Si m'agrée*, Les éditions de la pleine lune, 1979! 152 pages.

Les sacoches ont quatre ans

Les sacoches fêteront leur quatrième anniversaire en juillet. Jocelyne Dumont, Jérôme, Camille Bachand, Joceline Boivin et Monique Jérôme Forget se regroupaient comme par hasard pour faire les préparations des revendications des femmes pour l'élection au niveau fédéral.

Les nombreuses rencontres de ces quatre femmes ont donné naissance au Club des Sacoches, club jalousement fermé qu'on a récemment commencé à ouvrir en ajoutant deux (2) nouvelles recrues, Francine Montpetit et Élise Forget, qui sont devenues des porte-monnaies.

Le nom avait été choisi suite à des discussions sur le rôle des femmes d'aujourd'hui et d'autrefois. Nos mères avaient tout leur avoir dans leurs «sacoches» et aujourd'hui les femmes transportent des sacoches souvent garnies de documents de travail. L'ambiguïté du nom disait tout. Le nom est devenu si connu des groupements féministes qu'un nouveau club récemment naissait et prenait le même nom. Étonnant et quelque peu décevant. Manque d'originalité surtout.

Les sacoches ont périodiquement travaillé pour la FFQ. Elles dirigeaient l'atelier sur les médias lors du congrès 1980. Plus récemment, quelques sacoches participaient au renouveau du bulletin, notre nouvelle Petite Presse. Les sacoches fêteront leur anniversaire avec l'engagement le plus entier à l'endroit de la condition féminine.

Monique Jérôme Forget
Sacoche

"ENTRE-NOUS"

As-tu envoyé ta cotisation?

Le temps du renouvellement des cotisations est arrivé! Pourquoi chacune de nous ne profiterait-elle pas de l'occasion pour recruter de nouveaux membres auprès des amies? **PENSONS-Y! AGISSONS!**

Bienvenue aux nouveaux membres!

La FFQ est heureuse d'accueillir une nouvelle association membre, le **Centre bénévole de Mieux-être de Jonquière** qui compte à son actif 53 membres, et dont la présidente est Thérèse B. Boissonneault.

Parlons de femmes courageuses!

Le Conseil régional de Montréal déplore la perte de deux de ses membres actives: Yveline Goldblatt, vice-présidente au Rapprochement, décédée subitement en janvier, et Antoinette Leduc, du comité d'accueil, décédée des suites d'un accident en mars. Toutes deux faisaient partie de la FFQ depuis plusieurs années et s'étaient impliquées à divers niveaux. Leur expérience et leur dévouement furent un précieux apport pour la FFQ. Parlons-nous jamais assez de ces femmes pionnières qui ont travaillé le plus souvent dans l'ombre pour l'amélioration de la situation de la femme? Parlons de **COURAGE!**



Petite Presse régionale

Conseil de Québec

Partant du principe que les femmes ne peuvent atteindre leur autonomie sans acquérir leur indépendance financière, le comité d'éducation du Conseil régional de Québec a mis sur pied un programme s'intitulant **Comment gérer ses finances**.

Vingt-cinq femmes de la région de Québec ont participé aux dix rencontres des sessions d'automne et d'hiver. Les thèmes suivants y ont été abordés:

1- Le budget. 2- Les dépenses essentielles: l'habitation, l'alimentation et le transport. 3- Les placements. 4- Le rapport sur l'épargne au Québec. 5- Vivre seule, vivre à deux. 6- Le crédit. 7- L'impôt. 8- Testament et succession. 9- La retraite. 10- Les assurances.

Chaque rencontre se déroulait de la façon suivante: tout d'abord les personnes ressources invitées présentaient leur sujet pendant une heure et demie environ et répondaient ensuite aux questions formulées par l'auditoire. Les exposés étaient complétés par la distribution d'une documentation appropriée. Le programme "comment gérer ses finances" semble avoir répondu aux attentes des participantes.

Conseil de Thetford Mines

L'année 1980-81 a vu la création et la mise sur pied d'un **Centre de Référence pour les Femmes** à Thetford Mines. Jusqu'à maintenant trois tables-rondes ont eu

lieu afin de diffuser et compléter l'information sur les sujets suivants: séparation et divorce; la santé mentale; contraception, avortement et éducation sexuelle. Dans les dossiers qui sont en cours mentionnons: la femme et l'accès au crédit, les mères célibataires, la maternité.

Grossesses Indésirées

Le dossier de février dernier sur "l'avortement, la contraception et l'éducation sexuelle" a soulevé quelques vives émotions chez les femmes venues discuter avec une travailleuse sociale, une psychologue, un médecin et un avocat invités à cette occasion. Surtout face aux grossesses indésirées, il s'est avéré que les femmes prises avec ce problème ont entre 15 et 40 ans, et que la presque totalité n'utilisait aucun moyen contraceptif. Les femmes de la région ont réclamé que les avortements se fassent dans les hôpitaux, à condition que les délais d'examen de grossesse soient courts, qu'on respecte la confidentialité et que les personnes-ressources (travailleur social-psychologue et médecin) jouent davantage un rôle de soutien plutôt qu'un rôle directif et moralisateur. Il est apparu que les femmes continueraient de fréquenter les cliniques dites "clandestines" tant que les comités thérapeutiques conserveront leurs normes trop strictes et tant qu'on n'accélèrera pas les étapes menant à l'intervention médicale. Deux autres points majeurs ont été débattus: le manque d'information et l'inconscience de plusieurs femmes de la région en ce qui concerne les moyens

contraceptifs, et la nécessité d'une éducation sexuelle dans les écoles, à condition que cela commence à se faire d'abord à la maison.

Conseil de Montréal

Le 28 janvier avait lieu, dans le cadre des Échanges du mercredi, une rencontre avec madame Nicole Baron, arbitragiste attachée au marché monétaire à la Fiducie du Québec, qui nous a entretenu sur les placements d'argent. La conférencière s'est chargée de démystifier ce domaine le plus souvent confié aux hommes et a démontré avec habileté que, quels que soient les argents en cause, petit montant ou grosse somme, les principes de base sont les mêmes dans les transactions.

D'autre part, le comité de la condition féminine a organisé, le 24 février dernier, une conférence afin d'informer les membres sur les moyens et dispositions à prendre quand une situation de rupture de mariage devient inévitable. Le conférencier invité, Me Bernard Blanchard, bâtonnier du Québec, avait intitulé sa causerie **Le divorce, une solution humaine et juridique**. L'institution du mariage, les droits et obligations des époux, les moyens préventifs devant la situation, la consultation juridique, les obligations mutuelles de l'avocat et du client, ainsi que les nouvelles lois 183 et 89, furent les principaux thèmes abordés.

Enfin, les 21 et 22 mars s'est tenu le **premier stage de leadership**, animé par Ghislaine Patry-Buisson et Lucienne Aubert. Seize participantes ont profité, enthousiastes, à cette session qui s'est avérée fort ins-

tructive et intéressante et ceci à plusieurs niveaux - des méthodes de travail à la concertation dans le travail en groupe, ainsi qu'un apprentissage d'une participation efficace à une assemblée délibérante. Toutes souhaitent la phase 2 pour bientôt! Nos remerciements également à Jeanne Gariépy qui en a assuré la coordination.

Conseil du Lac St-Jean

Présentement à Alma, un sous-comité du Conseil est en train de mettre sur pied un **centre collectif d'information juridique pour les femmes**, centre exclusif aux femmes.

Nous voulons éveiller les femmes de notre secteur à la connaissance des lois importantes pour leurs besoins de tous les jours.

Nous voulons faire prendre conscience aux femmes de la nécessité de connaître leurs droits et leurs obligations. Nous voulons ainsi susciter le rassemblement des femmes pour pouvoir les aider à régler leurs problèmes communs.

Associations membres

- Association d'économie familiale du Québec
- Association de familles monoparentales bas-Saguenay "La Ruche"
- Association de familles monoparentales de L'Estrie Inc.
- Association des cadres et professionnels de l'université de Montréal
- Association des femmes autochtones du Québec
- Association des femmes diplômées des universités (Montréal)
- Association des femmes diplômées des universités (Québec)
- Association des puéricultrices de la province de Québec
- Association des veuves de Montréal
- Au bas de l'Échelle
- B'nai B'rith women council
- Centre bénévole de Mieux-être de Jonquière
- Centre d'information et de référence pour femmes
- Cercle des femmes journalistes
- Cercle des rencontres du mercredi inc.
- Club culturel humanitaire Châtelaine
- Club Wilfrid-Laurier des femmes libérales
- Communauté sépharade du Québec
- Conseil national des femmes juives
- Fédération québécoise des infirmières et infirmiers
- Junior league of Montreal Inc.
- Les auxiliaires bénévoles de l'hôpital de Jonquière
- Ligue des citoyennes de Jonquière
- Montreal Lakeshore university women's club
- Mouvement des femmes chrétiennes
- Mouvement: services à la communauté; Cap Rouge
- Regroupement des garderies, région "six C"
- Réseau d'action et d'information pour femmes (Saguenay)
- Sherbrooke and district university women's club
- Société d'étude et de conférences (Montréal)
- Société d'étude et de conférences (Québec)
- Voix de femmes
- West Island Shelter
- West Island Woman's Centre
- YWCA

Conseils régionaux

Lac St-Jean, Lilianne Lindsay, présidente.
Saguenay, Régine Caron, présidente.
Thetford Mines, Francine Vien, présidente.
Québec, Diane Demers, présidente.
Montréal, Lawrence Gamache, présidente.

BULLETIN D'ADHÉSION À LA FFG

COTISATION ANNUELLE 15.00\$

(de janvier à décembre)

NOM à la naissance

NOM DU MARI (si désiré) PRÉNOM

ADRESSE

VILLE PROV. CODE POSTAL

TÉL. RÉSIDENCE TÉL. TRAVAIL

OCCUPATION ACTUELLE

RENOUVELLEMENT NOUVELLE ADHÉSION PROJETS DE LOIS

INTÉRÊTS PARTICULIERS INTÉRESSÉE À SERVIR DANS UN COMITÉ EDUCATION

— FEMME ET LA POLITIQUE SECRETARIAT ACTION SOCIALE

— FEMME ET LE TRAVAIL CONGRÈS

— FEMME AU FOYER

FéminImages

